

VACANCE DE POSTE



L'Administration communale de Consdorf se propose d'engager

un rédacteur (m/f)

groupe de traitement B1, sous-groupe administratif avec un contrat de travail à durée indéterminée, à raison de 100 % pour les besoins du département « Secrétariat communal ».

Conditions d'admissibilité générales :

- être ressortissant d'un Etat membre de l'Union européenne tel que déterminé par la loi du 18/12/2009 modifiant entre autres l'article 2 de la loi modifiée du 24/12/1985 fixant le statut général des fonctionnaires communaux ;
- être titulaire d'un diplôme luxembourgeois de fin d'études secondaires, soit d'un diplôme luxembourgeois de fins d'études secondaires techniques, soit d'un certificat portant sur des études à l'étranger reconnues équivalentes par le ministre de l'Education nationale ;
- avoir réussi à l'examen d'admissibilité du groupe de traitement B1, sous-groupe administratif ;
- faisant preuve des connaissances des trois langues administratives ;
- une expérience professionnelle dans le domaine du secrétariat communal sera considérée comme atout ;
- jouir des droits civils et politiques ;
- offrir les garanties de moralité requises ;
- satisfaire à la condition d'aptitude physique et psychique requises pour l'exercice de la fonction ;
- satisfaire aux conditions d'études et de formation professionnelle requises ;
- permis de conduire B en cours de validité.

Est considéré comme atout :

- expériences dans les domaines des ressources humaines
- la nomination définitive dans le groupe de traitement B1, sous-groupe administratif

Date prévue d'entrée en service :

L'entrée en service aura lieu sur base de la décision du conseil communal.

L'aide-mémoire reprenant le détail du poste et les pièces à produire est disponible sur notre site www.consdorf.lu.

Les candidatures, accompagnées des pièces demandées, doivent être envoyées à l'adresse suivante : **Collège des bourgmestre et échevins**, Administration communale de Consdorf, 8, Route d'Echternach, L-6212 Consdorf, **au plus tard le 22 mai 2026**. Les candidatures incomplètes ou déposées après cette date limite ne seront pas prises en considération.

Consdorf, le 02 mai 2026

Le collègue échevinal,
Marco Bermes, bourgmestre

Michel Majerus, échevin

Bob Ries, échevin